

InfoMigrants 20190513

<https://www.infomigrants.net/fr/post/16834/france-prendre-en-compte-les-traumatismes-des-mineurs-isoles-etrangers>



REUTERS/Giorgos Moutafis | Jeune garçon originaire de Guinée récupéré en Méditerranée par le bateau d'aide aux migrants «Golfo Azzuro» affrété par l'ONG espagnole Proactiva Open Arms, le 3 février 2017.

France : prendre en compte les traumatismes des mineurs isolés étrangers

Par [RFI](#) Dernière modification : 13/05/2019

De plus en plus de mineurs isolés ou non accompagnés viennent chercher refuge en France. Leur nombre varie suivant les critères utilisés parmi ceux qui sont visibles, mais beaucoup ne le sont pas. Ceux qui sont pris en charge bénéficient de la protection de l'Etat jusqu'à leur majorité, souvent difficile à établir. Mais le système peine à prendre en compte leurs traumatismes et leurs histoires et ces enfants qui arrivent en piteux état en France ne sont pas au bout de leurs souffrances. Entretien avec Eric Sandlarz, psychanalyste, psychologue clinicien au Centre Primo Levi, un organisme en pointe pour les réfugiés victimes de torture et de violences politiques dans leur pays d'origine.

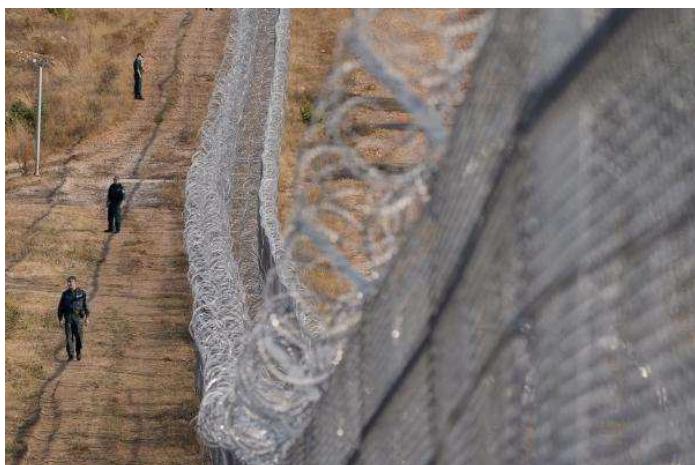
Le centre Primo Levi est un centre de soins à Paris destiné aux personnes victimes de la torture et de la violence politique dans leur pays d'origine et aujourd'hui réfugiées en France. Ces personnes sont reçues par une vingtaine d'intervenants (médecins, psychologues, kinésithérapeutes). L'organisme très réputé a une liste d'attente de six mois minimum.

En 2018, plus de 46 700 personnes (mineurs inclus) ont été placées sous la protection de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides ([Ofpra](#)) au titre du statut de réfugié et de la protection subsidiaire, un chiffre en hausse de 9% par rapport à 2017.

RFI : Eric Sandlarz, qui sont ces mineurs isolés étrangers en France ?

Eric Sandlarz : C'est extrêmement vaste, divers, complexe et variable selon les périodes, les situations dans les pays d'origine et les moments de crue migratoire. Ce qu'on peut dire, c'est qu'il y en a beaucoup plus qu'avant, avec un vrai problème de respect de l'adolescence.

On ne parle plus aujourd'hui de mineur isolé, mais de mineur non accompagné, on ne cesse de faire se succéder des sigles, des acronymes pour désigner ces jeunes et au fur et à mesure des désignations, on perd de plus en plus les enjeux. Quand on passe d'isolé étranger à non accompagné, on ne parle plus du tout des mêmes choses. Que « l'étranger » saute et que « l'isolé » saute, ce qui saute c'est ce qu'ils éprouvent eux, d'être des étrangers pour les autres et d'être étranger à eux même, précisément parce qu'ils sont isolés. Donc de passer d'un acronyme à l'autre, on peut déjà s'arrêter et se focaliser là-dessus et se rendre compte que cette évolution linguistique acronymique banalise des enjeux cruciaux.



NIKOLAY DOYCHINOV / AFP | Frontière de l'Europe entre la Bulgarie et la Turquie.

Pourquoi partent-ils ?

Ils partent pour mille et une raisons. Il y a toujours une situation politique d'origine. Faire une différence entre migration économique et migration politique est une ânerie. Je ne sais pas comment on peut dissocier l'économique du politique. Il n'y a qu'en Occident, pour des raisons de préciosité linguistique et des enjeux électoralistes, que l'on fait ces différences. Mais s'il y a une situation économique qui pousse un jeune à s'en aller, il est évident qu'à l'origine de cette situation, il y a un enjeu politique. Donc, il y a toujours une question politique qui pousse ces jeunes à partir, car il n'y a pas d'avenir. C'est « no future ».

Quand on parle de ces jeunes, on parle de quelle tranche d'âge ?

Ça va de 10 ans à 22 ans. Massivement, cela touche une population qui a entre 12, 13 ans jusqu'à 20, 22 ans. Sachant que s'ils sont reconnus majeurs, c'est-à-dire au-delà de 18 ans, ils sont censés ne pas être pris en charge. Donc, quand je dis « une population qui va de 12 à 22 ans » c'est parce que je prends en compte tous ces jeunes errants qui ne sont pas nécessairement reconnus comme mineurs isolés ou mineurs non accompagnés parce qu'ils ont 19 ou 20 ans, suivant un âge osseux qui est mesuré, comme le Conseil d'État vient de le dire, avec une marge d'erreur de trois à 18 mois.

On voit bien que pour un adulte, le voyage est difficile et coûte cher. Mais comment un mineur peut-il le faire ?

Il a toujours son corps à négocier, pour dire les choses crûment. Comment un jeune peut-il partir de Syrie et arriver jusqu'en France, traverser tout ce qu'il traverse et rester à peu près debout ?... Il y a une chose essentielle qui s'est modifiée depuis deux ans, qui concerne les Subsahariens, voire un certain nombre de jeunes du Moyen-Orient, c'est le passage par la Libye, par la torture, par les viols... On se retrouve aujourd'hui avec en face de nous, des jeunes qui ont eu des problématiques dans leur pays, fort différentes des uns aux autres selon les pays d'origine, qui ont été, pour une bonne partie d'entre eux, obligé de passer par la Libye et là c'est l'horreur. Ces jeunes ont alors quelque chose d'enkysté, et cela va être extrêmement compliqué d'en parler, d'arriver à transformer les échecs qu'ils ont vécus en Libye, et cette douleur n'est quasiment pas prise en compte. Le soin psychique des réfugiés, et *a fortiori* de ses adolescents, est réduit à une peau de chagrin.

L'état de la psychiatrie et de l'offre psy privée en France aujourd'hui ne permet pas d'orienter ces jeunes. Donc, on leur propose, de manière accélérée, des « prêt-à-porter » sociaux, d'apprentissage, d'accès à l'autonomie et il faut que ça aille très vite, car ça coûte cher à l'État français. Donc à peine arrivés, ils doivent apprendre le français, avoir une formation. Comme en plus on supprime les contrats jeunes majeurs pour les 18-21 ans, à 18 ans, ils doivent être des ouvriers autonomes sur le territoire français, sans que l'on prenne en compte tout ce qu'ils ont vécu, et ça, c'est un vrai scandale. C'est une maltraitance monumentale.



REUTERS/Guglielmo Mangiapane | Des migrants secourus par l'Aquarius des ONG SOS Méditerranée et Médecins sans frontières, le 10 août 2018 au large de la Libye.

Y a-t-il une écoute sur l'histoire de ces jeunes ?

C'est très compliqué de les écouter et beaucoup ne sont pas formés pour ça. Ces jeunes n'ont pas intérêt à parler, parce que c'est revivre les humiliations et on ne va pas se présenter en proposant une image de soi-même qui a été éminemment dégradée. Ce que disent les éducateurs, les travailleurs sociaux sur le territoire français, c'est que ces jeunes, à l'inverse des cas sociaux d'ici, sont extrêmement silencieux, ils ne racontent pas leurs histoires. La question pour les gens qui les suivent, c'est comment avoir accès à ce qui s'est passé pour eux. Pour les jeunes, la problématique c'est « comment faire en sorte que l'adulte qui est en face de moi s'occupe de moi le mieux possible et le plus rapidement possible, en plus il n'y a pas de temps et cela ne va certainement pas aider de savoir tout ce qui m'est arrivé ». Les jeunes finalement se protègent et protègent ceux à qui ils ont affaire pour pouvoir s'intégrer le plus vite possible pour obtenir leurs papiers, apprendre le français et avoir une formation...

Ils sont les représentants de notre merveilleuse humanité, donc parmi eux, il y a des gens très intelligents, très fins, mais cela n'est pas pris en compte, en général on leur propose d'être « techniciens de surface ». Ces jeunes viennent de quelque part, ils ont eu des parents, parfois ils ont une histoire qui les pousseraient vers un métier, mais tout cela n'est pas écouté. Je me souviens d'un jeune dont le père était infirmier et qui voulait être infirmier. Son père avait disparu dans la pièce d'à côté, massacré, il avait tout entendu, il avait douze ans. Jamais on n'a accepté qu'il fasse des études d'infirmier. Car c'est trop long, ça coûte trop cher et tout cela est un gâchis économique monumental. On prend en charge ces jeunes avec l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et il y a une pression massive pour que ce soit liquidé à leurs 18 ans. Quand la prise en charge des mineurs majeurs ASE s'arrête, ils sont sortis des hôtels, des foyers et mis à la rue.

Pour certains, l'enfer c'est aussi à l'arrivée. Il y a les trafiquants d'êtres humains qui peuvent les exploiter, les prostituer par exemple.

Ce sont des proies. Ce sont des gens qui ne comptent pas. Il y a ceux qu'on voit arriver qui sont la partie émergée de l'iceberg et tous ceux qu'on ne voit pas, plus tous ceux qui sont morts en route. Depuis deux ans, on parle des morts en Méditerranée, mais il y a aussi tous les morts en Libye, dans le désert et un peu partout. Tous ces jeunes que j'écoute ont vu quelqu'un mourir à côté d'eux, ça fait partie des choses les plus difficiles avec lesquelles ils vivent. Ce cadavre inscrit dans leur psyché comme s'ils étaient des sépultures. Ils sont les derniers témoins d'un jeune qui a disparu sur le chemin. Dans la survie, le copain devient le personnage essentiel et quand il meurt à côté de vous, c'est un bout de vous qui part.

D'un point de vue psy, le traumatisme est cumulatif : ils arrivent en miettes et c'est la première démolition qui conditionne les autres. « Une fois que j'ai été violé, je suis persuadé que tout le monde le sait ». Quand quelqu'un me regarde un peu fixement, au bout de 30 secondes j'imagine qu'il sait, qu'il l'a deviné. Vous imaginez la vie de ces jeunes femmes ou de ces jeunes hommes, victimes de viol, habités par l'intime conviction que ça se sait ! C'est comme si vous étiez une baraque qui a été cambriolée, si vous passez devant vous voyez les portes, les fenêtres ouvertes et n'importe qui peut rentrer. C'est la sensation qu'a le sujet. Donc, dans ces conditions-là, ce sont des proies et il y a des prédateurs.



GEOFFROY VAN DER HASSELT / AFP | Le tribunal pour enfants

Il y a des populations particulières chez ces mineurs isolés étrangers ?

Il y a plein de populations différentes. Vous avez toute la problématique des prostituées nigérianes qui ont entre 12 et 22 ans. Autre exemple, vous avez ces Marocains de 12-13 ans, polytoxicomanes, qui ont amené la police du XVIII^e arrondissement de Paris à faire appel à des policiers du Maroc pour essayer de traiter le problème, car eux-mêmes étaient complètement dépassés. Ces gamins de 12-13 ans sillonnent l'Europe, vous les mettez dans un foyer et le lendemain ils sont partis. Ils fonctionnent en grappe, il n'y a pas de sujet, ce sont des grappes, comme des enfants soldats, et travailler avec une grappe, c'est très compliqué. Donc, il y a plein de psychologies comme cela, différentes les unes des autres.

Ce qu'on observe actuellement, c'est une augmentation massive des Afghans et des Guinéens qui sont la deuxième population plus importante de mineurs isolés en France... Une autre histoire différente, ce sont ceux qui fuient leur pays pour ne pas être victimes de l'excision, car sur ce motif en France, on peut obtenir le statut aujourd'hui, et cela concerne énormément de femmes africaines.

Comment on survit en France ?

Quand on est un jeune et qu'on arrive sur le territoire français, on est dans la survie, on va essayer de chercher où on peut trouver du pain, où on peut dormir, où on peut trouver la personne qui va répondre, qui va vous donner un vêtement, etc. Tout cela s'apprend et ils ont eu le temps d'apprendre quand ils sont passés par la Libye et ailleurs. Par exemple, sur le territoire français, suivant les départements, vous obtenez votre statut ou pas, on reconnaît votre minorité ou pas, car les préfets n'appliquent pas la loi de la même façon. Les directions ASE suivant les départements se comportent différemment, il y a des départements où il y a encore des contrats "jeunes majeurs", mais dans les trois quarts, il n'y en a plus. Donc, quand on est un jeune, on a intérêt à se renseigner pour sauver sa peau.

Ce qui est moche, c'est que c'est souvent raconté comme si le réfugié était menteur, retors, rusé, alors qu'ils sont dans la survie. Il y a le discours d'extrême droite sur le soi-disant fait qu'ils pillent la sécurité sociale et ainsi de suite, et on ajoute des éléments les uns aux autres pour dresser un certain type de tableau, que ces jeunes sont missionnés, par exemple.

Quand je suis un père en Afghanistan et que je sais que mon enfant n'aura pas de boulot, qu'il risque sa peau avec les talibans parce que je suis Hazara, je l'envoie en France ou en Angleterre, parce que c'est une responsabilité de père que je remplis, pour lui laisser la possibilité d'un avenir.



REUTERS/Parwiz | 927 enfants ont été tués en Afghanistan en 2018: ils constituent le 1/3 du nombre total de victimes civiles selon les chiffres des Nations unies (photo: enfant sautant au dessus des restes d'un char soviétique, Jalalabad, le 15 février 2019).

Comment répond le système français à ces jeunes mineurs ?

Ce qui est génial en France, c'est qu'il y a la protection de l'enfance et puis l'Aide sociale à l'enfance et l'obligation de scolarité jusqu'à 16 ans, car l'État est tuteur. Mais dès qu'ils ont 18 ans, on s'en débarrasse. On dit : « Ça suffit, ça à coûté assez d'argent », pourtant quand ces jeunes arrivent ici, ils sont démolis et ils n'ont qu'une envie, c'est de s'intégrer.

Dans tous les lieux où j'interviens, il y a une demande énorme de formation sur les mineurs isolés. On se balade un peu partout, Poitiers, Nice... il n'y a pratiquement plus d'endroits, plus de départements, où l'on peut proposer des contrats « jeunes majeurs », dont le suivi s'achève à 21 ans, ce qui permet vraiment d'avoir l'apprentissage du français et d'un métier avec CAP (certificat d'aptitude professionnelle), BTS (brevet de technicien supérieur) par exemple. Mais en arrêtant tout à 18 ans, beaucoup ont à peine le temps de passer un CAP, d'apprendre le français et ils sortent du système ASE. Tous les gens que je rencontre disent qu'avec ces jeunes en général, il n'y a aucun problème scolaire, aucun problème de règlement.

Donc, c'est un gâchis économique et un gâchis de soin aussi, car si un jeune est correctement suivi, qu'il apprend le français et qu'il trouve un boulot, il pourra vraiment consulter en ayant repris un peu d'assise.

Mais quand un jeune est complètement démolis, avec la carence d'offre sur le territoire français et qu'à 18 ans, même s'il a été pris en charge, il se retrouve du jour au lendemain à la rue, que ce passe-t-il ? C'est ça la problématique des mineurs isolés en France et cela concerne plus d'une dizaine de milliers de jeunes.

Combien s'en sortent ?

C'est difficile à dire. Peut-être un peu plus de la moitié, mais le problème, c'est qu'on ne compte pas les morts, on ne compte pas ceux qui ne sont pas dans le circuit, ceux qui ne

trouvent pas une porte ouverte ici et qui vont dans le pays suivant... tout cela n'est pas comptabilisé. On peut faire des estimations au vu des résultats, de l'obtention du statut, des choses comme ça, car c'est chiffré, mais il y en a des tas qui échappent aux chiffres. Alors, on peut s'interroger sur ce que reflètent ces chiffres ?

Il y a des tas de départements ou l'Aide sociale à l'enfance dit aux jeunes : « Votre demande d'asile, vous avez une chance sur dix de l'avoir, donc on ne va pas perdre du temps, faisons une demande de vie privée familiale pour un an pour que vous puissiez trouver un boulot et comme ça vous transformerez votre carte plus vite ».

Ce qui est clair, c'est que, quelles que soient les horreurs vécues par la victime, cela ne sera pas reconnu, on n'en parlera pas parce que cela va nous encombrer, on ne va pas se lancer là-dedans. Il y a une majorité de structures ASE dans les départements qui répondent comme cela aux jeunes, ils ne vont pas dans la direction de l'asile alors qu'ils mériteraient le statut de réfugié. Donc, on les met dans des situations sociales et juridiques qui sont compliqués après.

Moi, je reçois des jeunes qui ont un statut d'étudiant, parce qu'ils sont en train de finir un CAP et qu'ils n'ont pas le droit de travailler parce qu'ils ont un statut d'étudiant. Certains, je les suis dans cette situation depuis trois ou quatre ans et quand ils ont un récépissé pour trois mois, ils travaillent trois mois. Mais quand le récépissé devient caduc, le patron les vire, et ils se retrouvent à la rue à nouveau... Des jeunes de 19 à 22 ans. Je continue de les recevoir, je suis psy, mais quel boulot je fais ? Vous pensez que je parle de l'Œdipe ?

Ce que j'essaye de faire dans les formations, dans la transmission de mon expérience auprès de tous ceux qui interviennent auprès de ces mineurs, c'est de dire que ce sont d'abord des adolescents, d'arrêter de se focaliser sur l'étranger, le culturel, le transculturel et je ne sais quel traumatisme... commençons par faire simple : on a affaire à des adolescents et avec ça, on est déjà suffisamment embarrassés, car il n'y a pas plus embarrassant qu'un adolescent.



Texte initialement publié sur : [RFI](#)